Bibliothèque de Denonville

Message de Margaret :

- Un bon début d'année avec l'accueil du RAM et des tout-petits (0-3ans); 12 petits ont écouté un conte russe ressemblant fort à "Roule galette"!

- L'atelier Syls dirigé par Sylvain, comédien passionné a débuté son premier atelier d'improvisation avec une quinzaine de personnes, adultes et enfants ont partagé un très bon moment.

Témoignage :

Quand on sort de l'atelier, on a à la fois l'impression d'avoir fait du sport, et à la fois l'impression d'avoir passé la soirée à « rigoler ». On oublie son début de semaine chaotique et on savoure l'arrivée du week-end.:-)

Rappel des prochains ateliers Syls :

Vendredi 02 Février et Vendredi 16 février à partir de 17h jusqu'à environ 19h30. Soyez les bienvenus, venez vous détendre !

Rappel des prochains ateliers POM :

Les 27 janvier et 17 février de 10h30 à 12h00.

Inscription nécessaire pour tous les ateliers

Ouvert à tous

Pour vous inscrire, vous devez vous munir de :
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

Fermé :
Périodes scolaires

Bibliothèque de Denonville
5 rue de Brisay - Mairie
28700 Denonville

Les ateliers et animations

L'atelier P.O.M. de Patrick : un samedi matin par mois :
Atelier littéraire articulé autour du dessin, du découpage et du coloriage. Les mots et la poésie entreront aussi dans le jeu de la mise en scène et d'un projet de lectures théâtralisées

RIBAMBELLE !
Belles histoires et contes animés . Une animation mensuelle soit pour les tout-petits 0-3ans, soit pour les plus grands de 4 ans à 10 ans.

L'atelier SYS
2 Vendredis par mois, à partir de 17h00
Sylvain, comédien propose des ateliers d'improvisation pour petits et grands

Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la MSA Beauce Cœur de Loire, en lien avec les délégués de l'échelon local Beauce, organise une réunion d'information sur la révision du code de la route.

Aurélien DESBLE, conseiller prévention de Groupama animera la réunion, ce sera l'occasion de :

- *De tester vos connaissances sur le code de la route*
- *De réviser les principales règles de conduite (comment emprunter un sens giratoire, circuler sur autoroute et la signification des panneaux de signalisations).*

Mercredi 31 janvier 2018 à 14h00
Espace Dagron
2/4 Place du Marché
à AUNEAU

Alors n'hésitez pas, rejoignez nous le 31 janvier et parlez-en autour de vous !

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.
Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.
Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr
Site internet : www.denonville.fr
Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission

L'Echo de Denonville
Adonville et Monvilliers

Commission communication
N° 58 de ianvier 2018

Le mot du Maire

L'élément majeur de ce début d'année est notre intégration dans Chartres Métropole. Une réunion d'informations aura bien lieu sous peu mais nous ne possédons pas encore la date. Nous vous tiendrons bien évidemment informé.e.s.

Nous avons fait le nécessaire pour que cette intégration ne perturbe pas le quotidien (école, périscolaire, ramassage poubelles, etc..).

Chartres Métropole éditera un livret d'informations qui vous sera distribué et vous trouverez également de nombreuses informations sur le site Chartres Métropole.

Nous sommes persuadés que rejoindre l'agglomération de Chartres sera bénéfique pour notre commune à tout point de vue.

L'ensemble du conseil municipal, les membres du CCAS et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018. Des vœux de santé et de bonheur pour vous, votre famille et vos proches et des vœux de réussite pour vos projets personnels ou professionnels.

Bien à vous,

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers

La rubrique du Père Fouettard

Voyons… rien de bien nouveau en 2018.
Même les chiens qui aboient et les véhicules qui stationnent n'importe où n'est pas inhabituel. En l'absence de civisme, nous devrons bientôt prendre les arrêtés nécessaires et penser à la verbalisation.
Néanmoins, le Père Fouettard vous souhaite une excellente année 2018.

****

La boule Denonvilloise

L'association « La boule Denonvilloise » organise son assemblée générale le samedi 27 janvier à 17h à la Mairie de Denonville.
D'autre part, les inscriptions pour la saison 2018 sont déjà ouvertes. Les frais sont de 15€. Vous pouvez contacter Alain PALUMBO au 0237995793 ou charger le bulletin d'inscription sur notre site, rubrique accueil - nouveautés.

****

Bienvenue à :

- Eylou GREBAUT, née le 8 janvier 2018 à Le Coudray, fille de Nolwenn DUPERRAY et de Quentin GREBAUT

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Travaux Denonville/Adonville

Nous entamons la dernière tranche de rénovation du réseau d'eau. Après ces travaux, tout le réseau d'eau potable de Denonville/Adonville/Monvilliers sera remis aux normes. Quelques désagréments sont à prévoir et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et vous montrer compréhensifs envers les ouvriers.

****

Assainissement

Depuis le 1er janvier 2018 notre commune a intégré Chartres Métropole. La compétence assainissement (collectif et non collectif) est une option choisie par les élus de l'agglomération.
Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Chartres Métropole reprend donc la compétence assainissement non collectif.
Une partie de la gestion du SPANC est déléguée à la société CmAssainissement.

Pour votre information, les contacts sont les suivants :
- pour une réhabilitation, une mise au norme, vous pouvez contacter le SPANC de Chartres Métropole : Xavier Zorzetto, au 02 37 91 36 37 - xavier.zorzetto@agglo-ville.chartres.fr ou Flora GANDIN au 02 37 91 35 28 - flora.gandin@agglo-ville.chartres.fr
- pour un diagnostic initial, un contrôle périodique ou lié à une vente, ou une vidange, vous pouvez contacter CmAssainissement au 02.34.43.90.22

****

Transport à la demande Filibus

Depuis le 1 janvier, le service de transport à la demande Filibus s'est substitué à celui du réseau Rémi.
Vous devez réserver au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00 auprès de la centrale de réservation au 0825.30.28.00 (0,15€/mn), ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Le billet unitaire est au prix de 2,30€ le trajet. Pour les titulaires d'une carte jeune et Filiplus, le transport est gratuit.
Vous pouvez vous déplacer :

- entre 9h et 17h pendant les périodes scolaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
- entre 9h et 17h en période de vacances scolaires du lundi au samedi.

.

Associations

Nous remercions les différentes associations de Denonville de transmettre leur programme de sport, festivités ou animations pour 2018 à la Mairie. Cela nous permettra de diffuser les informations et les intégrer sur le site internet de la commune.

****

Goûter des anciens

Le samedi 9 décembre s'est tenu le traditionnel goûter des anciens organisé par le CCAS. Excellente ambiance avec cette année la présence d'enfants qui ont présenté une pièce de théâtre. A l'issue de cette après midi festive, un colis de Noël a été remis à chaque ancien.

****

Nous déplorons les décès de :

- Simone Gouache le 13 janvier à Saint Gilles Croix de Vie. Elle était née à Denonville le 27 mars 1932,
- Pascal Perot le 17 janvier à Denonville, à l'âge de 61 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles et leurs amis.

Décoration du sapin de Noël

Plus de 30 enfants du périscolaire ont participé à la décoration du sapin de Noël situé près de la Mairie. Ils se sont ensuite retrouvés pour un goûter bien animé dans la salle du conseil.

****

Du nouveau au CFL

Le Comité des Fêtes et des Loisirs de Denonville a tenu son assemblée générale le 12 janvier dernier.

Un nouveau bureau a été élu, et Mme Céline DENIS est devenue la Présidente du CFL. Christophe DUCHAMP est le vice président.
Treize autres personnes complètent l'équipe du CFL.
Nous savons le travail que cela représente et leur souhaitons à toutes et à tous bon courage.

Nous tenons à remercier Alice BLANCHE, Présidente démissionnaire, pour tout ce qu'elle a effectué pour le bien vivre des habitants et le maintien d'un lien social dans notre commune.